

UNE VILLE
POUR TOUS



EXPOSITION « SI LA LÉGION D'HONNEUR M'ÉTAIT CONTÉE »

*Exposition réalisée par la Société des Membres de la
Légion d'honneur*

**Ce livret est rédigé en Facile A Lire et à
Comprendre (F.A.L.C.).**

BIENVENUE AU MUSÉE DE LA MÉMOIRE !

- Elle a été créée par **Napoléon Bonaparte**.
- Elle a été créée **en 1802**.
- **Elle remplace les décorations royales**.
- **Les premières remises** de la Légion d'honneur ont eu lieu **en 1804**.
- **Angélique DUCHEMIN** a été la première femme à recevoir la Légion d'honneur **en 1851**.



Napoléon Bonaparte

LES DIRIGEANTS

- Le Président de la République est **le grand maître**.
- Il nomme le **grand chancelier**.
- **16 membres examinent les candidatures**.



LES INSTANCES DIRIGEANTES

Le grand maître
Le **chef de l'État** est le grand maître de la Légion d'honneur depuis sa création. À ce titre, il statue en dernier ressort sur toutes les questions concernant l'Ordre.

Le grand chancelier
Choisi parmi les Grand'Croix de la Légion d'honneur, le grand chancelier est **nommé par le Président de la République** pour un mandat de six ans renouvelable. Il préside le conseil de l'Ordre et dirige la grande chancellerie.

Le conseil de l'Ordre
Le conseil de l'Ordre est composé de **16 membres** représentatifs de la diversité d'activités du pays et eux-mêmes décorés des ordres nationaux. Ils sont nommés par le grand maître sur proposition du grand chancelier.
Le conseil de l'Ordre examine toutes les propositions de nomination et promotion dans l'Ordre et juge de leur recevabilité. Chaque année, il rejette environ 15 % des propositions.

 

Le grand chancelier, le général d'armée François LECOINTRE

Grades et insignes et dignités

- **Toutes les décorations comportent :**
 - Un ruban rouge,
 - Une étoile,
 - Une couronne de chêne et de laurier.
- La devise « **Honneur et Patrie** » est gravée au dos des médailles.
- Chevalier, Officier et Commandeur sont appelés **des grades**.
- Grand-Officier et Grand’Croix sont appelés **des dignités**.

GRADES, INSIGNES ET DIGNITÉS

Sur chacune des décorations, l'insigne de la Légion d'honneur avec son ruban rouge comporte une **traditionnelle étoile à cinq rayons doubles**, émaillée de blanc et surmontée d'une couronne de chêne et de laurier, **symboles du mérite et de l'exemplarité civils et militaires**.

Le centre de l'étoile représente à l'avers une **effigie de Cérès** entourée d'un cercle bleu portant les mots «**République Française**» et au revers, le **drapeau tricolore** et l'**étendard**, entouré de la devise «**Honneur et Patrie**», ainsi que la date de création de l'Ordre, exprimée en calendrier révolutionnaire : **29 floréal an X**.

© 2014



Les différents grades et dignités

La Légion d'honneur n'est pas forcément remise à une personne

La Légion d'honneur peut être remise à :

- Des villes françaises.
- Des villes étrangères.
- Des écoles.

VILLES ÉTRANGÈRES DÉCORÉES DE LA LÉGION D'HONNEUR

À ces 64 villes françaises, il faut ajouter sept villes étrangères :

- **Alger, Algérie** (décorée le 15 août 2004)
- **Belgrade, Serbie** (décorée le 28 décembre 1920)
- **Brazzaville, République du Congo** (27 septembre 2006)
- **Liège, Belgique** (décorée le 7 août 1914)
- **Luxembourg** (décorée le 18 juin 1957)
- **Volgrad, Russie** (décorée le 20 décembre 1944)
- **Londres** (décorée le 18 juin 2020)

EDM



Alger, Place des Martyrs